



## « VOIX CHANTÉE »

Stage à Douarnenez

du 27 au 31 juillet 2020

Animé par Annick Augis, praticienne Feldenkrais  
et Marie-Anne Le Bars, chanteuse

### Au programme

- Chaque jour, 5h d'activités chant et de préparation corporelle (*méthodes Feldenkrais et Bones for Life*).
- Du lundi au vendredi 9h00 – 14h00
- Loisirs : sentier côtier, Musée du bateau, plage, thalassothérapie

### Lieu

- Aux ateliers des Arts, 88 Rue Pasteur 29100 Douarnenez
- Pour aller à Douarnenez en train : gare de Quimper puis bus (horaires sur [www.cat29.fr](http://www.cat29.fr))

### Matériel

- Apporter une tenue chaude et confortable, un tapis de sol, un tissu pour vous allonger sur les tapis, un coussin pour la tête si nécessaire.

### Convivialité

- En fonction de la programmation locale, nous nous retrouvons une soirée pour assister à un concert ou partager chant, lectures...
- Le repas du midi, à prendre sur place, sera proposé.

### Hébergement

- L'office de tourisme de Douarnenez : 02 98 92 13 35
- Marie-Anne Le Bars 06 86 04 41 25

### Tarifs

- Stage : 320 € (ANCV acceptés)

Contacts : Prospero Théâtre

[prospero.theatre@gmail.com](mailto:prospero.theatre@gmail.com)

Annick Augis 06 78 35 63 14

[www.voix-en-mouvement.com](http://www.voix-en-mouvement.com)

Marie-Anne Le Bars 06 86 04 41 25

[www.voixetcouleur.fr](http://www.voixetcouleur.fr)



## PROGRAMME STAGE « VOIX CHANTÉE »

à Douarnenez

Les stages de **voix chantée** sont animés par

**Annick Augis**, metteuse en scène, lectrice, praticienne diplômée des méthodes Feldenkrais et Bones for Life,

**Marie Anne Lebars**, chanteuse et animatrice diplômée en psychophonie ML Aucher et Bones for Life.

Pratiqués en alternance, la prise de conscience par le mouvement et le chant s'enrichissent mutuellement, et de leur complémentarité résulte une énergie commune.

*La qualité de l'émission des sons dépend de notre conscience corporelle et de la finesse de notre réception sensorielle.*

La maîtrise du souffle ouvre les portes de la voix.

La conscience de notre axe vertical et de l'horizontalité des voûtes favorise l'enracinement et le rayonnement et améliore la justesse et la liberté de la voix.

Le chant devient source de détente et de vitalité, de tonus et d'équilibre.



### ***Avec Annick Augis les séances permettent de :***

- Explorer et renforcer les appuis des pieds à la tête,
- prendre conscience de la structure de la cage thoracique,
- retrouver une respiration simple, détendue, adaptée à différentes situations,
- redécouvrir la mobilité du larynx, de la langue, des lèvres,
- rendre l'articulation plus fluide, plus légère.

### ***Avec Marie-Anne Le Bars, le travail de la voix porte sur:***

- le développement de son écoute et de celle des autres,
- des exercices sur le souffle et la pose de la voix,
- des jeux d'improvisation et de création,
- l'apprentissage de chants polyphoniques et à l'unisson.



BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer à Prospero Théâtre 91 rue de Tripoli 72000 Le Mans)

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mail : .....

Je m'inscris au stage animé par Annick Augis et Marie-Anne Le Bars du 27 au 31 juillet 2020.

Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de l'Association Prospero Théâtre.  
Les arrhes resteront à l'association en cas de désistement de ma part après le 28 juin 2020.

Date

Signature

**RÈGLEMENT** (à signer et renvoyer avec le bulletin d'inscription)

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats, nous stipulons que :

Concernant le stage :

- 1- Une inscription n'est effective qu'après le versement des arrhes et le retour du bulletin d'inscription avec son règlement signé valant engagement ferme et acceptation de nos conditions.
- 2- Le solde dû est à verser au plus tard un mois avant la date du stage. A défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.
- 3- Sauf cas de force majeure, entendu au sens courant, tout désistement intervenant moins d'un mois avant le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées.
- 4- Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et du versement de la totalité des sommes dues.
- 5- Toute demande d'aménagement demeure recevable dans une discussion de bonne foi.

Merci de votre compréhension

Jean-François FRANCHET

Président de l'association Prospero Théâtre

**N.B.:** Confirmation du stage.

La tenue du stage est subordonnée à un nombre minimum d'inscriptions. Au cas où les inscriptions seraient en nombre insuffisant, le stage est susceptible d'annulation ou de report. Dans ce cas l'ensemble des sommes versées (arrhes comprises) seront restituées. Le Prospero Théâtre s'engage à informer les personnes inscrites au plus tard 10 jours avant la date prévue pour le stage.

Je, soussigné.....

déclare avoir pris connaissance et approuver sans réserve les conditions proposées par le Prospero Théâtre qui organise le stage « Voix Chantée » du 27 au 30 juillet 2020 et pour lequel je souhaite m'inscrire.

Mention manuscrite : lu et approuvé

Signature